EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGONNAIS

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2019

N°79-2019

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	**PERSONNEL**
Présents	10	Création d'un poste d'adjoint administratif territorial à 28h (modification de la durée de travail d'un agent) Modification du tableau des effectifs
Votants	12	

◊ Convocation du 6 décembre 2019 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi treize décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 6 décembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mmes Monique JAMIN, Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaël CRAHES, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY

Absents excusés : MM Lionel TRIVIERE, Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, Déborah MELISSON

Procurations : Lionel TRIVIERE donne pouvoir à Nicolas BODINEAU
Bénédicte LECERF-CARCOUËT « Gwénaël CRAHES

✒ Jérôme RETIF a été désigné secrétaire de séance.

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,
Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,
Vu le tableau des effectifs,

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide :

- De porter, à compter du 1er janvier 2020, de 20 heures 30 minutes à 28 heures, le temps hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint administratif territorial,
- De modifier en conséquence le tableau des effectifs, en créant cet emploi et en supprimant le poste d'adjoint administratif territorial à 20 heures 30 minutes.

Les crédits correspondants seront inscrits au BP 2020.

Pour extrait conforme, le 20 décembre 2019

Le Maire,

Monique JAMIN

Accusé de réception en préfecture
044-214402240-20191213-79-2019-DE
Date de télétransmission : 20/12/2019
Date de réception préfecture : 20/12/2019